

SEANCE DU BUREAU DU 4 OCTOBRE 2024

COMMANDE PUBLIQUE

**REALISATION DE PRELEVEMENTS D'EAUX USEES, D'EAUX MARINES, DE SURFACE,
DE COQUILLAGES, DE MESURES IN SITU, DEPOT AU LABORATOIRE
ET VIA UN TRANSPORTEUR**

MARCHE N° 2024-099

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Une consultation des entreprises a été lancée le 17 juillet dernier, selon une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique, pour la réalisation de prélèvements d'eaux usées, d'eaux marines, de surface, de coquillages, de mesures in situ, dépôt au laboratoire et via un transporteur.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande d'une durée de 3 ans à compter de la notification. Le montant maximum de commande est fixé à 160 000 € HT.

A l'issue de la consultation, 1 offre a été réceptionnée dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, la société MINYVEL ENRIRONNEMENT LE MEDEC (MELM) présente une offre conforme au cahier des clauses techniques particulières.

Il vous est proposé :

- d'attribuer le marché à la société MINYVEL ENRIRONNEMENT LE MEDEC (MELM) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;
- d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

BUREAU DU VENDREDI 4 OCTOBRE 2024

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 27 septembre 2024, s'est réuni le 4 octobre 2024, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN

- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Frédérique GAUVAIN - Maire d'ARZON
- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Dominique LE MEUR - GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO-KERLEAU - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été excusés :

- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente

Ont été absents :

- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES

Le Président,
David ROBO

